

ELECTIONS LEGISLATIVES

du 4 Mars 1973

6ème Circonscription Boulogne - Nord

Henri COLLETTE

DÉPUTÉ SORTANT

Candidat d'Union des Républicains de Progrès

SUPPLÉANT, Frédéric DEBUSSCHERE

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,



Dans quelques jours vous choisirez à nouveau votre Député. Mon devoir est de vous dire dans quel esprit j'ai exercé cette fonction parlementaire que vous m'aviez confiée.

Un député c'est d'abord quelqu'un qui accepte de se consacrer à votre service et à celui de sa circonscription.

Fort de votre confiance je l'ai fait de mon mieux. A travers les quelques dizaines de milliers de cas personnels que vous m'avez soumis, j'ai pu mesurer **vos problèmes** et **vos difficultés** et je me suis employé à **les résoudre** ou à **les atténuer.**

A l'égard de l'administration et du gouvernement, je me suis efforcé d'être l'interprète et le défenseur obstiné de cette vaste circonscription (98 communes), si diverse dans son économie et sa population. Et ce n'est pas chose facile.

J'ai eu à cœur d'être l'élu de tous, sans distinction de tendances politiques ou religieuses.

Certes mon engagement politique est clair et connu. Ce sont les conditions présentes de l'évolution économique et sociale de la France qui le justifient.

"L'Union des Républicains de Progrès, c'est l'union pour un nouveau combat," face à la coalition socialo-communiste, combat plus important sans doute que tous ceux que nous avons livrés depuis 1958.

C'est bien sûr, l'union de **tous ceux qui soutiennent l'action du Président Pompidou,** mais c'est surtout le rassemblement de tous ceux qui **refusent** de voir la **France abaissée** et les **Français enchaînés.**

Le 4 Mars prochain je solliciterai l'honneur de continuer à vous représenter à l'Assemblée Nationale.

C'est un nouveau contrat que je propose à votre décision électorale.

De ma part, il implique que je continue comme dans le passé, à mettre à votre disposition mon temps, mon dévouement et les connaissances acquises au cours de ces derniers mandats.

De votre part, il implique que **VOUS ME MANIFESTIEZ LARGEMENT** votre estime et votre confiance **dès le 1er tour.**

H. COLLETTE
Député sortant
Candidat d'Union des Républicains de Progrès

VU : LE CANDIDAT.

T. S. V. P.

OFFSET LEMAIRE ARDRES

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Notre Programme

I. — UNE FRANCE ACTIVE DANS LE MONDE

- Maintenir notre indépendance, renforcer notre sécurité, développer la détente, la paix et la justice dans le monde.
- Jouer un rôle pilote dans une Europe européenne, solidaire, organisée et indépendante.

II. — UNE FRANCE PLUS PROSPERE

- Maintenir notre taux d'expansion et devenir ainsi la première puissance économique de l'Europe et la quatrième du monde (derrière les Etats-Unis, le Japon et l'U.R.S.S.), avec la qualité de vie en plus.
- Garder la **priorité au plein emploi.** Développer l'effort engagé pour mieux adapter les offres et les demandes d'emploi : par la formation professionnelle, le recyclage, l'information.
- **Augmenter le niveau de vie moyen** d'au moins 25 % en 5 ans.
- **Equiper la France et les Français :**

  — **loger** ou reloger 10 millions de Français, un sur cinq, en 5 ans (objectif : 600.000 logements par an) ;

  — achever les programmes d'**équipement** rural (eau potable, assainissement, électrification) ;

  — construire 4.000 km. d'**autoroutes** en cinq ans (total 1978 : 6.000) ;
- **Transformer les structures** : poursuivre les mutations engagées, conditions d'une France moderne, mais simultanément compenser les répercussions qu'elles peuvent avoir pour les catégories socio-professionnelles menacées.

III. — UNE SOCIETE PLUS JUSTE

- **Par une participation plus équitable aux fruits de la prospérité :**

  1) **des personnes âgées :**

  — **mettre progressivement en application le droit à la retraite au taux plein à partir de 60 ans ;**

  — adopter une « **charte du troisième âge** », améliorant les conditions de la vie pratique ;

  — **doubler le minimum vieillesse et abroger la référence à l'obligation alimentaire.**

  2) **des travailleurs** : continuer de faire augmenter le SMIC plus vite que les salaires moyens ; **alléger l'impôt** sur les revenus les plus faibles.

  3) **des agriculteurs** : garantir des prix agricoles assurant une **juste rémunération** du travail.

  4) **des fonctionnaires** : faire progresser leurs salaires comme ceux du secteur privé.

  5) **de l'ensemble des régions** : faire profiter la province de la croissance des emplois ; constituer de puissants pôles industriels ; poursuivre la rénovation rurale et l'aménagement des régions touristiques.
- **En faisant progresser encore l'égalité des chances :**

  — assurer la **gratuité** des frais de la scolarité obligatoire ;

  — adapter les **programmes** à la vie active ;

  — accueillir tous les enfants à partir de 2 ans dans les classes maternelles et alléger leurs effectifs.

IV. — UNE SOCIETE PLUS RESPONSABLE

- **Grâce à une vie démocratique mieux enracinée et plus décentralisée :**

  — réformer les pouvoirs et renforcer les moyens des communes et des départements pour rapprocher les décisions des citoyens ;

  — faire passer des communes à l'Etat la charge des frais de fonctionnement de tous les C.E.S. et les C.E.G. ;

  — abaisser à 19 ans l'âge de la majorité civile et politique.
- **Par la participation dans l'entreprise et la dignité du travailleur :**

  — généraliser l'intéressement aux bénéfices et l'actionnariat ouvrier ;

  — généraliser la mensualisation.

V. — UNE SOCIETE PLUS HUMAINE

- **Pour les travailleurs :**

  — favoriser le développement des horaires aménagés ; réglementer et mieux contrôler les conditions de travail ; supprimer progressivement le travail à la chaine.
- **Par la promotion du travail indépendant** : Défendre et promouvoir l'exploitation agricole familiale, maintenir l'I.V.D. et ne pas soumettre aux Conseils Municipaux l'autorisation d'acheter ou de louer un bien rural ; Défendre **l'artisanat** et le **commerce indépendant** (loi d'orientation du commerce), les petites et moyennes entreprises.
- **Pour les Commerçants :** Dans le cadre de la réforme des finances locales, la patente sera supprimée et l'aménagement de la T.V.A. poursuivi. Le régime social des Commerçants et Artisans devra leur permettre de bénéficier d'avantages sociaux identiques à ceux du régime général, au besoin grâce à des subventions de l'Etat, comme cela est fait pour les Agriculteurs.
- **Pour la femme :** La promotion féminine est devenue une réalité :

  — l'épouse est l'égale de son mari,

  — les congés de maternité mieux payés,

  — la garde des enfants en partie remboursée,

  — la création de 15.000 places nouvelles dans les Crèches,

  — le temps passé au foyer pour l'éducation des enfants est assimilé à une période de vie professionnelle pour le calcul des Allocations familiales et des Retraites,

  — enfin l'égalité des salaires masculins et féminins est rendue effective.
- **Pour la famille** : garantir la progression des allocations familiales et simplifier les prestations ; améliorer l'aide aux handicapés ; lancer un programme prioritaire de constructions pour les jeunes ménages.
- **Dans la vie quotidienne :**

  — limiter les concentrations urbaines, promouvoir les **villes moyennes** ;

  — **accentuer l'orientation de la politique du logement vers la construction de maisons individuelles et l'accession à la propriété** ;

  — donner aux élus locaux, grâce à une décentralisation effective, les moyens d'agir en responsables pour développer les activités sociales et améliorer la qualité de la vie.
- **Pour les Expropriés** : A la veille des grands travaux qui seront les conséquences du développement économique du Nord-Ouest du Département (autoroutes - tunnel, etc...) protéger les expropriés (propriétaires, locataires ou exploitants). Expropriation ne voulant pas dire spoliation.

T. S. V. P.

Sciences Po / fonds CEVIPOF